

Appel d'offres pour des recherches
portant sur

LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ FINANCIÈRE À LA RETRAITE

menée en concertation avec

le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
le ministère du Développement économique et régional
le ministère de la Santé et des Services sociaux
le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
le Conseil de la famille et de l'enfance
le Conseil des aînés
l'Institut de la statistique du Québec
l'Office des personnes handicapées du Québec
la Régie des rentes du Québec
le Secrétariat à la condition féminine
le Secrétariat à la jeunesse, ministère du Conseil exécutif
le Secrétariat du Comité des priorités, ministère du Conseil exécutif
la Société d'habitation du Québec
et
le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Avis à la communauté scientifique

Le FQRSC et ses partenaires vous invitent à répondre à cet appel d'offres dont l'objectif est de développer de nouvelles connaissances sur les facteurs pouvant agir sur la disponibilité de biens et de revenus dont une personne peut bénéficier à la retraite. Cet appel d'offres s'inscrit dans le contexte québécois et la communauté scientifique est invitée à s'inspirer des situations vécues ailleurs pour éclairer les partenaires sur la qualité de vie des personnes qui prendront leur retraite dans les années à venir.

Lettre d'intention : 26 novembre 2003 à 14 h
Devis de recherche : 25 février 2004 à 14 h

Contexte	p. 2
Besoins de recherche	p. 3
Conditions de la demande de subvention	p. 4
Lettre d'intention : contenu et critères d'évaluation	p. 4
Devis de recherche : contenu et critères d'évaluation	p. 5
Date du concours et période de la subvention	p. 6
Renseignements	p. 6
Annexe	p. 7

Le Fonds de recherche sur la société et la culture et ses partenaires vous invitent à répondre à cet appel d'offres dont l'objectif est de développer des connaissances sur les stratégies, des acteurs et de leur environnement, et les conditions pouvant agir sur la disponibilité de biens et de revenus des personnes qui prendront leur retraite dans les prochaines années. Les connaissances issues de ces recherches devront permettre d'éclairer les choix des différents acteurs tant ceux qui oeuvrent dans le développement de nouvelles politiques, programmes et mesures dans les milieux gouvernementaux, que ceux qui interviennent auprès des individus, des familles et des communautés.

CONTEXTE

Des partenaires gouvernementaux se sont regroupés pour partager leurs préoccupations sur la question du vieillissement démographique, parce qu'elle les interpelle à plus d'un titre. L'évolution de la population québécoise implique, entre autres, une modification de l'importance relative dans les groupes d'âges, une situation différenciée selon le sexe, une redistribution potentielle des portefeuilles des services publics, un questionnement sur les valeurs prioritaires et les mesures conséquentes à ces priorités, une redéfinition des rôles de la famille, des institutions, des réseaux sociaux et communautaires et, enfin, un questionnement sur les rôles de tous les membres de la communauté, actifs ou non.

Parmi un ensemble d'objets de recherche potentiels sur ce sujet, les préoccupations des partenaires concernent **les stratégies mises en place** par les futurs retraités et **l'évolution des conditions** auxquelles ils sont soumis, dans leur environnement personnel, social et

professionnel, puisque ces aspects sont susceptibles d'agir sur leur santé financière lorsqu'ils prendront leur retraite. Ces aspects illustrent globalement ce que l'on appelle les «déterminants» de la santé financière à la retraite, dans cet appel d'offres.

BESOINS DE RECHERCHE

Le questionnement d'ensemble peut se résumer ainsi : En se situant dans le contexte québécois actuel, quels sont les *déterminants de la santé financière à la retraite* ? Qu'est-ce qui peut entrer en jeu, en amont et en aval du moment de la retraite, pour agir sur les conditions de vie à la retraite ?

Ces questions générales se décomposent en un ensemble de sous-questions qui illustrent l'ampleur des préoccupations manifestées par les partenaires et sur lesquelles peu de connaissances sont disponibles au Québec.

- Les générations actuelles de personnes au travail épargnent-elles suffisamment pour leur retraite ? Quels seront leurs sources et leur niveau de revenu ? Est-on en mesure d'évaluer l'impact des transferts non monétaires ? Le revenu sera-t-il différencié et selon quelles caractéristiques personnelles et sociales (zones de paupérisation, écarts hommes et femmes, situation des ménages, lieu d'habitation, statut de propriété, situation de handicap, etc.) ? Au cours des prochaines décennies, verra-t-on des modifications dans le niveau de dépendance financière des cohortes de personnes qui prennent leur retraite ? Si les statistiques fiscales permettent de connaître le revenu annuel des individus, peu de données sont disponibles sur le montant des économies accumulées, sur la valeur du patrimoine, sur la richesse des autres individus du ménage et sur la situation différenciée des hommes et des femmes. Qu'en est-il ? L'accumulation de l'épargne se poursuit-elle même après l'âge de la retraite ? Pour qui ? Varie-t-elle selon le statut de propriété ? Comment évoluera l'utilisation du capital accumulé dans les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) et les régimes de pensions agréées (RPA) ? Qu'en est-il si certaines composantes ne varient pas selon l'inflation ? Quelle part des actifs et des biens accumulés au cours d'une vie sera laissée à la descendance ? Quelles sont les perspectives en ce qui concerne les transferts privés (legs, dons, successions) comme source de revenus pour les autres générations ? Quels impacts auront les modifications de la structure des grands groupes d'âge sur les successions et les transferts privés aux jeunes générations ?
- Compte tenu de l'évolution des formes de travail et du concept de vie active, qui peut comprendre plusieurs périodes d'activité entrecoupées de périodes d'inactivité et de périodes de formation, est-ce que le système de revenu de retraite répondra toujours aux besoins des personnes retraitées des prochaines générations ? Quelles sont les stratégies que développent les futurs retraités, dans leur trajectoire de carrière, afin de planifier adéquatement leur retraite et maintenir leur qualité de vie ? Y a-t-il au Québec des caractéristiques particulières dans les différentes formes de transitions vers la retraite, qu'elles soient liées aux caractéristiques des milieux de travail ou aux individus ? Comment des particularités, tel le grand nombre de ménages monoparentaux, peuvent-elles agir sur les stratégies privilégiées ?

Puisque toutes ces questions sont préoccupantes, chacune peut faire l'objet d'une réponse dans le cadre de cet appel d'offres. Les chercheurs et chercheuses intéressés à y répondre sont toutefois invités à maximiser les retombées de leur recherche en regroupant les questions qui constituent autant de dimensions ou de variables d'une même thématique ou de thématiques interreliées (ex : la situation des femmes, l'épargne, la situation pour les personnes ayant des emplois atypiques ou qui sont handicapées, le cas des immigrants, etc.) ou en élargissant la portée de certaines questions de cette nomenclature. Les projets de recherche devraient donc permettre d'identifier des

facteurs pouvant agir de façon significative, en amont et en aval du moment de la retraite, sur la détermination du niveau de santé financière des personnes dans cette période de leur vie.

Rappelons qu'il existe des données quantitatives et des analyses faites par l'Institut de la statistique du Québec (www.isq.gouv.qc.ca) et par la Régie des rentes du Québec (www.rrq.gouv.qc.ca) sur la population vieillissante. Ces partenaires sont disposés à collaborer avec les équipes de recherche dont l'objet de recherche nécessiterait l'utilisation de leurs données. De plus, compte tenu des particularités de recherche de cet appel d'offres, les chercheurs et les chercheuses sont encouragés à présenter une proposition de recherche qui tienne compte de son caractère multidisciplinaire. Ils sont également invités à porter une attention particulière à l'analyse différenciée selon les sexes, à tenir compte des populations présentant des particularités (ex : personnes handicapées), et à faire une analyse comparative avec d'autres environnements présentant des contextes comparables à celui du Québec. Une bibliographie sommaire est proposée en annexe ; elle porte sur le revenu et les formes de travail après 50 ans, deux composantes de l'objet de cet appel d'offres, et quelques références sur des documents produits par l'ISQ, la RRQ et Statistique Canada .

CONDITIONS DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

Les projets, d'une durée de 2 ou 3 ans, devraient commencer le 1^{er} mai 2004. L'aide financière accordée, dont le montant est déterminé par la durée et l'envergure du projet, peut atteindre 75 000\$ par année avec un maximum de 150 000\$. L'enveloppe totale dédiée à cet appel d'offres est de 265 000 \$. Les subventions doivent être utilisées pour le financement de dépenses courantes reliées directement à la réalisation du projet de recherche. Les dépenses admissibles de même que les conditions d'admissibilité sont celles consignées dans *Les règles générales communes des Fonds de recherche du Québec* disponibles dans le site du Fonds (www.fqrsq.gouv.qc.ca).

Les chercheurs et les chercheuses qui recevront un financement dans le cadre de cette action concertée devront participer à différentes activités de suivi pour mettre à profit l'évolution de leurs travaux et les résultats de leur recherche auprès des partenaires de l'action concertée.

LA LETTRE D'INTENTION : CONTENU ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les personnes intéressées doivent **obligatoirement** remplir le formulaire de lettre d'intention dans le site Internet du Fonds Société et culture (www.fqrsq.gouv.qc.ca). Celui-ci comprend, notamment, des indications sur le projet de recherche, une bibliographie, une justification de la pertinence et des retombées attendues du projet et des propositions de modalités de suivi des travaux et de transfert des résultats de recherche.

À cette étape, seul le *curriculum vitae* du chercheur ou de la chercheuse principal(e) est demandé. Il doit être rempli sur le formulaire prévu à cet effet dans le site Internet (cv canadien).

Un comité, formé des partenaires de l'action concertée, évalue la pertinence des propositions soumises et de leurs retombées par rapport aux besoins et objectifs de l'appel d'offres. Il peut aussi faire des recommandations aux chercheurs et chercheuses sur des pistes leur permettant de répondre de façon plus pertinentes aux attentes. Il fait ses recommandations au Fonds qui invite ceux et celles qui ont été retenus à présenter une demande de subvention ou à faire leur demande de bourse. L'évaluation de la lettre d'intention est assortie d'un seuil de passage de 70%.

Les critères d'évaluation de la pertinence sont les suivants :

- **Adéquation du projet aux objectifs et aux besoins exprimés dans l'appel d'offres** (60 points);

Indicateurs

Pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel d'offres;
Réponse du projet aux besoins inscrits dans l'appel d'offres;
Prise en considération des réalités différenciées des hommes et des femmes, s'il y a lieu.

- **Qualité du transfert des connaissances prévu et nature des retombées anticipées** (30 points);

Indicateurs

Applicabilité des résultats attendus;
Impact potentiel des retombées pour l'orientation et l'application des politiques et programmes publics et l'avancement des connaissances;
Ampleur et qualité du plan de transfert des connaissances.

- **Lien avec des partenaires du milieu** (10 points).

Indicateur

Implication et degré de collaboration des partenaires, potentiels utilisateurs des résultats de la recherche.

Les recommandations du comité d'évaluation des lettres d'intention sont transmises au comité d'évaluation scientifique. Les chercheurs et chercheuses ont donc tout avantage à tenir compte des commentaires et suggestions faits à cette étape.

LE DEVIS DE RECHERCHE : CONTENU ET ÉVALUATION

Les équipes dont la lettre d'intention sera retenue seront invitées à produire un devis de recherche. Le dossier de la demande est complété de façon électronique dans le site Internet du Fonds (www.fqrsq.gouv.qc.ca) sur le formulaire prévu pour les *Actions concertées*. En plus des renseignements sur les demandeurs et les prévisions budgétaires, le formulaire comprend notamment la problématique, les objectifs, la méthodologie, les étapes de réalisation et de suivi des travaux de recherche, les retombées anticipées, le rôle et les fonctions des membres de l'équipe de recherche, les dispositions concernant la diffusion et le transfert des résultats et la bibliographie. Un nombre maximum de 10 pages est prévu pour la description du projet. Pour les autres composantes du formulaire, le nombre de page maximum est inscrit sous chacune des rubriques.

Les *Curriculum vitae* de l'ensemble des chercheurs de l'équipe doivent être joints à la demande électronique. Le formulaire est disponible dans le site Internet du Fonds (cv canadien)

Les pièces suivantes sont à transmettre par courrier:

- Le *certificat d'éthique*, s'il y a lieu. Cette pièce n'est pas exigée au moment de la demande mais le versement de la subvention sera conditionnel à son dépôt.
- Les *lettres d'autorisation* nécessaires à la réalisation du projet, si nécessaire.

Un comité de pairs procédera à l'évaluation scientifique des propositions et recommandera au Fonds et à ses partenaires les devis à retenir.

Les critères d'évaluation des devis sont les suivants :

- **Qualité scientifique du devis proposé (60 points)**

Indicateurs

Qualité de la perspective théorique;
Participation à l'innovation et à l'avancement des connaissances;
Adéquation des choix méthodologiques aux objectifs de la démarche,
Pertinence scientifique de la démarche ;
Rigueur et justification des prévisions budgétaires, précision et réalisme du calendrier.

- **Qualité de l'équipe de recherche (25 points);**

Indicateurs

Compétence des chercheurs au regard du projet proposé et du caractère complexe de l'objet de l'appel d'offres;
Qualité et volume des productions scientifiques et des différentes sources de revenus obtenues pour la recherche;
Formation d'étudiants et d'experts dans le domaine et leur intégration aux activités de recherche.

- **Retombées anticipées (15 points).**

Indicateurs

Impact potentiel du projet par rapport aux objectifs de l'appel d'offres;
Stratégies retenues pour le transfert et l'appropriation des connaissances;
Qualité de l'implication des milieux partenaires;
Importance des retombées attendues pour la société.

DATES DU CONCOURS ET PÉRIODE DE SUBVENTION

Le formulaire de **lettre d'intention**, rempli dans le site Internet du Fonds, doit être transmis au plus tard le **MERCREDI 26 NOVEMBRE 2003** à 14 heures. Les pièces à joindre, si nécessaire, sont attendues pour la même date. Le cachet de la poste ou un reçu d'une messagerie en font foi.

Le formulaire pour le **devis de recherche**, rempli dans le site Internet du Fonds, doit être transmis au plus tard le **MERCREDI 25 FÉVRIER 2004** à 14 heures. Les pièces à joindre, si nécessaire, sont attendues pour la même date. Le cachet de la poste ou un reçu d'une messagerie en font foi.

Le début des projets est prévu pour le **1^{er} MAI 2004**.

RENSEIGNEMENTS

Pour information s'adresser à

Marigée Tisseur,
Gestionnaire des actions concertées
Téléphone : (514) 864-1624; Télécopieur : (514) 873-9382
Courriel : marigee.tisseur@fqrsc.gouv.qc.ca

L'adresse pour le dépôt des pièces à joindre à la demande et qui ne peuvent être acheminées sous format électronique :

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
Projet : Les déterminants de la santé financière à la retraite
140, Grande-Allée Est, bureau 470, Québec (Québec), G1R 5M8

Annexe

a) Quelques références bibliographiques (1999-2003) plus directement liées au revenu des personnes âgées

Baldwin, B. et P. Laliberté. (1999). *Les revenus des aînés au Canada : les montants et les sources, 1973-1996*, Rapport de recherche no 15, Congrès du Travail du Canada, décembre, 82 p.

Bureau du surintendant des institutions financières. (2002). *Rapport actuariel au 31 décembre 2000 sur le programme de la sécurité de la vieillesse*, mai, 88 p.

Burtless, G. (2002) «How would financial risk affect retirement income under individual accounts ?», *The actuary*, September, Vol. 36, no. 7, pp. 9-13.

Chen, Y.-P. (2002). «Changing Family Structure and Social Security Reform» , *Society of Actuaries*, juin, 17 p.

Conseil consultatif national sur le troisième âge. (1999). *1999 et après : Les défis d'une société canadienne vieillissante*, Ottawa, Document de travail, juin, 81 p.

Davis, S. et M. Denton. (2001). *The Economic well-being of older women who become divorced or separated in mid and later life* , SEDAP (66), novembre, 40 p.

Denton, F.T. et B.G. Spencer. (1999). « Évolution de la situation économique de la population âgée : une analyse par cohorte », *Succession de cohortes et conséquences du vieillissement de la population, une analyse et une revue internationales*, Statistique Canada, Ottawa, novembre, chap. 7, 69 p.

Firbank, O. E. (1999). « L'évolution du niveau de vie des personnes âgées au Canada : des progrès considérables... Mais uniformes et solides? », *Succession de cohortes et conséquences du vieillissement de la population, une analyse et une revue internationales*, Statistique Canada, Ottawa, novembre, chap. 6, 49 p.

Foot, D. K. (1999). *Entre le Boom et l'écho 2000 : Comment mettre à profit la réalité démographique à l'aube du prochain millénaire*, Édition Boréal, Collection Info Presse, 387 p.

Hauser, R. (1999). « Pauvreté et personnes âgées » dans AISS, *Revue internationale de sécurité sociale*, vol. 52, no 3, pp. 127-148.

Lin, X. (1999). *Saving Before and After Retirement: A Study of Canadian Couples, 1969-1992*, Department of Economics, McMaster University, Independence and Economic Security of the Older Population (IESOP 13), 101 p.

Moore, E.G. et M.A. Pacey (2001). *Changing Income Inequality and the elderly in Canada 1991-1996 : Provincial Metropolitan and Local Dimensions*, SEDAP (63), août, 43 p.

Morissette, R. et M. Drolet (1999). *L'évolution de la protection offerte par les pensions aux travailleurs jeunes et plus âgés au Canada*, Statistique Canada, 11F0019MPE N° 138, décembre, 72 p..

Myles, J. (2000). *La maturation du système de revenu de retraite du Canada : Niveaux de revenu, inégalité des revenus et faibles revenus chez les gens âgés*, Statistique Canada et Florida State University, mars, 23 p.

OCDE (2001). *Vieillesse et revenus – Les ressources des retraités dans 9 pays de l'OCDE*, OCDE, 201 p.

Prus, S. G. (1999). *Income Inequality as a Canadian Cohort Ages: An Analysis of the Later Life Course*, McMaster University, Centre for Gerontological Studies, The Program for Research on Social and Economic Dimensions of an Ageing Population, SEDAP (10), November, 27 p.

Régie des rentes du Québec (2001). *Analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2000*, décembre, 135 p.

Rochon, M. (2001). «Dépendance financière et revenus de retraite des personnes âgées par génération et par sexe au Québec». *Cahiers québécois de démographie*, vol.30, no 1, pp. 63-87.

Shillington, R. (1999). « The Dark Side of Targeting : Retirement Saving for Low Incomes Canadians », *Commentaire de l'Institut C. D. Howe*, no 130, septembre, 16 p.

Statistique Canada (2001). *Les avoirs et les dettes des Canadiens – Perspectives sur l'épargne au moyen des régimes de pension privés*, décembre 2001, 71 p.

b) Quelques références bibliographiques récentes (2001-2003) relatifs à l'activités des travailleurs âgés

Cheal, D. (sous la direction) (2003). *Vieillesse et évolution démographique au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal. 295 p.

David, H. (2002). «Défis de la gestion des âges et mutations du travail.» dans F. Lamonde (dir.) *La gestion des âges. Face à face avec un nouveau profil de main-d'œuvre*. Sainte-Foy. Presses de l'Université Laval. pp. 29-39.

Gaullier, X. (2002). «Emploi, retraites et cycles de vie», *Retraite et société*, no 37, octobre, La Documentation française, pp 166-207.

Guillemard, Anne-Marie (2002). «Les quinquagénaires sur le marché du travail en Europe», *Retraite et société*, no 37, La Documentation française, pp. 14-67.

Holzmann, R. (2001). «La réforme des retraites. L'approche de la Banque mondiale.», dans B.Palier et L.C. Viossat, *Politiques sociales et mondialisation*, Paris, Futuribles, pp. 91-113.

Jolivet, A.(2001). «Vieillesse, salaire et demande de travailleurs âgés», *Travail et emploi*, no 88, octobre, La Documentation française, pp. 65-82.

Jolivet, A. (2002). «La politique européenne en faveur du vieillissement actif», *Retraite et société*, no 36, juin, La Documentation française, pp. 140-157

Legros, F. (2001). «Vieillesse et systèmes de retraite». Dans B. Palier et L.C. Voissat. *Politiques sociales et mondialisation*. Paris, Futuribles, pp.115-126.

McDaniel, S.A. (2003). «Les liens entre les générations: le public, la famille et le travail», dans Cheal, David (sous la direction) (2003). *Vieillesse et évolution démographique au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal. pp. 31-81.

Palier, B. (2003). *La réforme des retraites. Travailler plus ?* Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 127 p.

Palier, B. et L.-C. Viossat (2001). *Politiques sociales et mondialisation*, Paris, Éditions Futuribles, 215 p.

Spiezia, V. (2002). «Vieillesse de la population : gâchis humain ou responsabilité ?», *Revue internationale du travail*, vol. 141, no 1-2, pp. 77-121.